

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la gestion et de la planification immobilière
Direction de la gestion de projets immobiliers

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : **5976**

Descriptif : Réaménagement de la bibliothèque Mordecai-Richler pour l'implantation de la phase 3 du projet RFID et libre-service

Date d'ouverture : **30 octobre 2018**

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **03 octobre 2018**

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le **10 octobre 2018 à 13h30**, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 9 octobre 2018 au 11 octobre 2018 inclusivement, selon l'horaire suivant :

9 et 10 octobre 2018: 10h00, 11h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00, 17h00, 18h00.

11 octobre 2018: 10h00, 11h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00

La durée des visites prévues est de 45 minutes. Veuillez indiquer au moment de la prise de rendez-vous le nombre de personnes qui assisteront à la visite.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 03 octobre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir _X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? N/A

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

5976_demande_publication_simple_greffe_20181001.doc